

Image not found or type unknown



Choix de la personne pour gérer héritage de mineurs?

Par **Bertholine**, le **28/04/2015** à **18:12**

Bonjour, je suis atteinte d'une maladie mortelle la SLA.

J'ai trois enfants de 8-11 et 13 ans et ma maladie ne me laisse pas espérer être en vie à leur majorité.

Je suis divorcée de leur papa et nos rapports restent compliqués.

Je souhaiterais que l'argent que j'ai pu mettre de côté pour mes enfants ne soit pas confié à leur p?re à mon décès, mais à mon frère.

Est-ce possible?

Cordialement